



CABINET
Service communication

mercredi 14 janvier 2015

**La Castellane : un protocole pour acter
un projet d'engagement collectif
Point presse le jeudi 15 janvier 2015 à 11 heures
Signature du protocole de préfiguration à 11h15
Mairie de Marseille – salle des mariages**

Fort du premier bilan des 14 projets de renouvellement urbain de Marseille, le projet pour la Castellane, annoncé par le Premier Ministre en déplacement à Marseille le 8 novembre 2013, engage la transition vers le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain, tel qu'il a été annoncé par le Ministre Patrick Kanner le 16 décembre 2014.

Les nouveaux projets élargissent l'approche, avec quatre convictions :

- ◆ accroître la synergie entre les actions pour la cohésion sociale et celles qui interviennent sur le bâti
- ◆ impliquer tous les acteurs publics et privés, et associer les habitants à la conception des projets
- ◆ favoriser l'emploi et le développement économique
- ◆ élargir le territoire des projets, pour qu'ils s'inscrivent dans la cohérence des Politiques Publiques, à l'échelle de la Métropole.

Il s'agit aussi de lutter contre les phénomènes de trafics illicites et d'emprise de la délinquance en agissant sur la configuration urbaine et l'espace public.

Le 15 janvier 2015, le protocole de préfiguration pour la Castellane sera signé par l'Etat, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, la Ville de Marseille, la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, Erilia, la SNHM, la Phocéenne d'Habitation, Logirem, la CAF 13, le GIP Marseille Rénovation Urbaine, le GIP Politique de la Ville et la Caisse des Dépôts et Consignations.

En présence de :

- ◆ Michel CADOT, Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône,
- ◆ Arlette FRUCTUS, Adjointe au Maire de Marseille, déléguée à la rénovation urbaine, à la politique de la ville et au logement, Présidente des GIP Marseille Rénovation Urbaine et Politique de la Ville,
- ◆ Jean-Paul BONNETAIN, Préfet de Police
- ◆ Marie LAJUS, Préfète déléguée pour l'égalité des chances,
- ◆ Le représentant de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
- ◆ Daniel HERMANN, Conseiller Communautaire délégué, Marseille Provence Métropole
- ◆ Hubert VOGLIMACCI, Président d'Erilia
- ◆ Stéphane BONNOIS, Président du Directoire de la SNHM
- ◆ Eric PINATEL, Président du Directoire de Logirem,
- ◆ Jean CHAPPELLET, Administrateur provisoire de la CAF 13
- ◆ Elisabeth VIOLA, Directrice Interrégionale de la Caisse des Dépôts et Consignations